

NOUVELLES

LISLOISES



**Votre journal
d'informations municipales**

N°50 - Juin-août 2026



ENGAGEMENT • PROXIMITÉ • SOLIDARITÉ



NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

AU SERVICE DE TOUS

ZOOM

NOUVEAU
CONSEIL
MUNICIPAL
P. 4 > 7

MUTUELLE
SANTÉ
COMMUNALE
P. 9

NOUVEAU
PORTAIL
ABONNÉS
SERVICE EAU
P. 10

TEMPÊTE NILS
P. 12

MARCHÉ DE
PLEIN VENT
P. 17

03 Édito du Maire**04>07 Le dossier**

• Trombinoscope et actualités du nouveau Conseil municipal

**08 En bref**

• Choix du nouveau nom du journal communal
• Chèque énergie 2026
• Jardinage et bricolage : réglementation

09 Social

• Consultation complémentaire santé communale

10 Service des eaux

• Nouveau portail pour les abonnés
• Une gestion optimisée
• Renouvellement du réseau d'eau potable

11 Service des eaux

• Sécurisation et protection des ressources
• Amélioration et extension de la station d'épuration
• Recommandation de l'ARS

12 Infos municipales

• Tempête Nils

13 Infos municipales

• Système de téléalerte Lislois

14 Infos municipales

• Démoustication

15 Infos municipales

• Gestion des déchets

16 Urbanisme

• Délais de recours simplifiés
• Sécheresse 2025
• Permanence urbanisme
• Base Adresse Nationale
• Projets d'urbanisme : échange préalable

17 Vie économique

• Marché de plein vent

**18 Environnement**

• Entrée de ville

19 Environnement

• Rue de la République

20 Mémoire locale

• Histoire d'archives

20 Culture

• Retour en images

22>23 Culture

• Agenda culturel

**24 Associations**

• Les Amis de Claude Augé
• Les Pas du Coeur

25 Associations

• Festival Escota e Minja
• Aux arbres citoyens

26 Éducation / jeunesse

• Carnaval des écoles
• EGAlim

27 Éducation / jeunesse

• Semaine des Légumineuses
• Olympiades des écoles

28 Sport

• L'Isle en plein mille
• Mò-Péng

29 Sport

• Isle-Jourdain Hockey Club

30>31 Agenda estival**32>33 Expression des groupes politiques****34 La recette du chef**

• Tarte aux tomates cerises et fromage frais

35 État civil**Nouvelles Lisloises**

Magazine édité par la Ville de L'Isle-Jourdain - Consultable sur www.mairie-islejourdain.fr - Mairie de L'Isle-Jourdain - Place de l'Hôtel de Ville - 32600 L'ISLE-JOURDAIN - Tél. : 05 62 07 32 50 - **Directeur de publication** : Eric BIZARD - **Responsable de la publication** : Frédéric MARCHAL - **Conception et réalisation** : Service communication - **Crédit photos** : Élus, associations, services municipaux, 123RF, Freepik - **Impression** : imprimerie BCR, Gimont - **Tirage** : 5 000 exemplaires. Sur papier issu de forêts gérées de façon responsable et de sources contrôlées - **Date du dépôt légal** : à parution. La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.
Site internet : www.mairie-islejourdain.fr - **Réseaux sociaux** : Facebook « Ville de L'Isle-Jourdain »





“ Une commune se construit avec ses habitants ”

Une équipe engagée au service de votre quotidien

Depuis notre installation, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement l'honneur qui nous a été confié et la responsabilité qui l'accompagne. Nous tenons, avant toute chose, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous oblige et guide chacune de nos décisions.

Notre engagement est clair : être une équipe municipale proche de vous, à l'écoute, disponible et pleinement mobilisée au service de l'intérêt général. Nous avons réuni des femmes et des hommes issus d'horizons différents, engagés dans la vie locale, unis par une même volonté : agir concrètement pour L'Isle-Jourdain, avec sérieux, transparence et pragmatisme.

Le projet que nous portons repose sur une conviction simple : une commune se construit avec ses habitants. C'est pourquoi nous mettons en œuvre une méthode fondée sur le dialogue, la concertation et le respect de chacun. Nous serons attentifs à toutes les générations, à tous les quartiers et à toutes les réalités du quotidien.

Les premiers mois du mandat seront consacrés à tenir les engagements que nous avons pris devant vous. Nous agirons pour améliorer durablement votre cadre de vie, renforcer la sécurité et préserver l'identité de notre commune. Nous mènerons également un travail rigoureux sur les finances municipales, indispensable pour garantir une gestion responsable et transparente.

Nous accorderons une attention particulière à nos aînés, avec notamment le projet d'un nouvel EHPAD moderne et adapté, ainsi qu'une réflexion sur des solutions intergénérationnelles innovantes. Nous soutiendrons les familles et la jeunesse, parce qu'investir pour nos enfants, c'est préparer l'avenir de notre ville.

Nous voulons aussi une ville plus agréable à vivre et tournée vers l'avenir : davantage de végétalisation, une gestion durable de l'eau, des mobilités plus sûres et plus fluides, ainsi qu'un soutien constant au commerce de proximité, à la vie associative et aux acteurs économiques locaux.

Notre ambition est celle d'une commune humaine, dynamique, attractive et solidaire, fidèle à son identité tout en préparant les défis de demain. Cette ambition, nous la construirons avec vous, dans un esprit de proximité et de confiance.

Ce journal communal sera un outil d'information, mais aussi de dialogue. Vous y retrouverez les projets en cours, les actions municipales, les initiatives associatives et tout ce qui fait vivre notre commune, car une ville vivante est une ville où chacun a sa place.

Avec toute l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés à vos côtés pour construire, ensemble, l'avenir de L'Isle-Jourdain.

*Eric BIZARD,
Maire de L'Isle-Jourdain*

Le conseil municipal 2026-2032



Eric BIZARD

Maire de L'Isle-Jourdain

Président de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

7 adjoints



Eloïse DAVEZAC

Première adjointe

*Éducation et
jeunesse*

Sur RDV : le vendredi
de 14h à 17h



Denis PETRUS

Deuxième adjoint

*Environnement -
Commerce - Marché
Tourisme*

Sur RDV : le vendredi ou
samedi de 9h à 12h



Stéphanie PROST

Troisième adjointe

*Action sociale -
Santé - Solidarités*

Sur RDV : le jeudi
de 14h à 17h



Thibaut HIEU

Quatrième adjoint

Vie associative

Sur RDV : le mercredi
ou vendredi de 16h15 à
18h15



Delphine AUVRAY

Cinquième adjointe

Urbanisme

Sur RDV : le mardi
de 14h à 17h



Christophe HENNEBELLE

Sixième adjoint

*Travaux - Sécurité -
Commémorations*

Sur RDV : le mercredi
de 14h à 17h



Corinne BOBIER

Septième adjointe

Culture

Sur RDV : le mardi ou
mercredi de 9h à 12h

10 conseillers municipaux délégués



Daniel MINVIELLE
*Cimetière - Maison
funéraire - Vie des
quartiers*



Frédéric MARCHAL
*Communication -
Numérique*



Vivian ARGELA
Bien-être animal



Fabrice MEY
Sport



Géraldine COHEN
Eau - Assainissement



Vanessa FURLAN
*Ressources
humaines -
Finances*



Kamel ALLALI
*Cadre de vie -
Dé démocratie
participative*



Hélène GATTEAUX
*Transition
écologique*



Bérengère DINCLAUX
*Animations - Culture
occitane*



**Alona
MAKSIMTCHOUK**
*Nouveaux arrivants
- Épicerie sociale*

5 conseillers municipaux



Jacques DA CANAL
Conseiller municipal



Pierre MARIOTTI
Conseiller municipal



Estelle MARIETTE
Conseillère municipale



Audrey TRIQUET
Conseillère municipale



Jean-Michel TRABAUD
Conseiller municipal

6 conseillers municipaux d'opposition

L'Isle-Jourdain en actions



Yannick NINARD
*Conseiller
municipal*



**Géraldine
LARRUE BOIZIOT**
*Conseillère
municipale*



Jacques BIGNEBAT
*Conseiller
municipal*



Brigitte DIRAT
*Conseillère
municipale*



Frédéric BOLLA
*Conseiller
municipal*



Gabin DUCAUZE
*Conseiller
municipal*

L'Isle, un avenir ensemble

Notre parti,
L'Isle-Jourdain

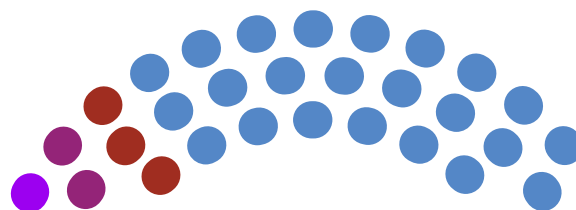


Nouveau Conseil municipal

À l'issue des élections municipales, une nouvelle équipe s'engage au service de la Ville, portée par une volonté commune : agir concrètement pour améliorer le quotidien de chacune et chacun.

Composée de femmes et d'hommes aux parcours variés, issus de différents horizons professionnels et fortement impliqués dans la vie locale, cette équipe incarne une diversité de compétences et d'expériences. Tous partagent un même attachement à notre territoire et une même ambition : construire une ville dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Dans un esprit de dialogue, de transparence et de proximité, les élus municipaux souhaitent travailler en lien étroit avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et l'ensemble des forces vives du territoire. Leur engagement s'inscrit dans la continuité d'un projet collectif, fondé sur l'écoute, la responsabilité et le sens de l'intérêt général.



Conseil municipal 2026-2032

- Groupe Demain ensemble : 23 élus
- Groupe L'Isle, un avenir ensemble : 3 élus
- Groupe L'Isle-Jourdain en actions : 2 élus
- Groupe Notre parti, L'Isle-Jourdain : 1 élu

Rôle du Conseil municipal



Vote du budget communal



Gestion de l'espace public communal et aménagement urbain



Police municipale, sécurité et prévention



Participation aux dépenses d'aide sociale et de santé, accompagnement des familles et des personnes âgées



Gestion des espaces verts, aires de jeux, fleurissement...



Entretien et gestion des écoles publiques maternelles et élémentaires, périscolaire et crèches municipales

Les actualités du Conseil municipal

Maison funéraire : Qu'est-ce qu'une délégation de service public ?

Une **Délégation de Service Public funéraire (DSP)** permet à une collectivité locale de confier la gestion des services funéraires à un opérateur privé.

Ce dernier exploite les équipements communaux et fournit les services sous le contrôle de la collectivité, qui reste responsable du service public.

Dans le domaine funéraire, la DSP représente un mode de gestion très répandu pour les collectivités locales en France. Offrant une alternative à l'exploitation directe par la commune, ce système vise à optimiser la qualité des services tout en maîtrisant le coût global pour les finances publiques.

La DSP confiée à l'entreprise Delfini ayant expiré le 31 août 2025, les deux procédures publiées l'an dernier afin de conclure un nouveau contrat sont restées infructueuses, faute de candidats.

Dans sa séance du 16 avril 2026, le conseil municipal a autorisé le maire à lancer un nouvel appel à candidatures pour la gestion en DSP de la maison funéraire afin d'assurer la continuité de ce service public.

Vote à la baisse pour les 3 taux d'impôts locaux !

En raison d'une augmentation du nombre d'habitants dépassant un seuil de 10 000 habitants, l'État a décidé de baisser fortement (- 15,7 %) le montant des dotations versées en 2026 à la commune.

Les Lislois(es) ne doivent pas supporter les conséquences d'un effet de seuil injuste dans leur vie quotidienne et sur une fiscalité locale déjà très élevée (16^e rang national en 2025 pour le taux de TFB).

Malgré ce contexte défavorable, et conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, les élus de la liste *Demain Ensemble* ont adopté une baisse sur la part communale des taux de fiscalité directe locale :

Impôts directs locaux	2025	2026
• Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) :	73,29 %	71,99 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) :	129,89 %	127,59 %
• Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) :	17,16 %	16,86 %

C'est la première baisse des taux votés à L'Isle-Jourdain depuis de très nombreuses années.

Audit financier par un cabinet indépendant

Le contexte financier de la commune impose aujourd'hui une vigilance accrue. Entre l'augmentation des charges, un endettement élevé et la baisse des dotations de l'État, la municipalité doit pourtant lancer des investissements prioritaires (EHPAD, station de traitement des eaux usées).

Les objectifs de l'expertise

Pour y répondre, un cabinet d'expertise indépendant a été mandaté afin de :

- Analyser précisément la structure des recettes et des dépenses,
- Évaluer la capacité d'autofinancement et le niveau d'endettement réel,
- Identifier des marges de manœuvre budgétaires pour les années à venir.

Une démarche constructive et transparente

Cette mission ne vise pas à critiquer la gestion passée, mais à établir un constat neutre sur les cinq dernières années. Cette analyse rétrospective servira de base pour construire une trajectoire budgétaire cohérente pour la mandature 2026-2032, afin de garantir que chaque euro investi soit utile aux Lisloises et aux Lislois.

Fidèles à notre engagement de transparence, les conclusions de ces travaux feront l'objet d'une restitution publique avant l'été.

En bref

Consultation : choisissez le nom de votre journal municipal

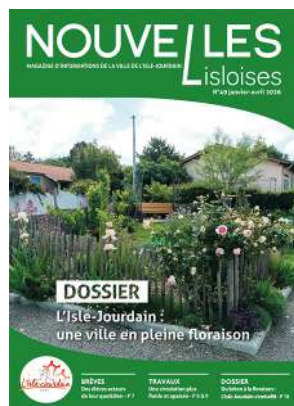
La municipalité souhaite donner un nouveau nom à son journal afin de mieux refléter l'identité de la commune, sa proximité avec les habitants et son esprit participatif.

Vous êtes invités à choisir parmi plusieurs propositions. Le nom qui recueillera le plus de suffrages sera retenu.

**Quel nom préférez-vous
pour le journal municipal
de L'Isle-Jourdain ?**

Choisissez une seule
réponse :

- ☐ Regards sur L'Isle
 - ☐ Au cœur de L'Isle
 - ☐ Le mag Lislois
 - ☐ Nouvelles Lisloises
- (nom actuel conservé)



Vous pouvez voter en ligne sur le site internet, la page Facebook de la Ville ou déposer cette consultation à l'accueil de la mairie.

Les résultats seront publiés prochainement dans le journal municipal et sur le site internet de la mairie.



Chèque Énergie 2026 : ce qu'il faut savoir

Le chèque énergie est envoyé automatiquement aux foyers éligibles entre le 1^{er} et le 20 avril 2026. Si vous ne l'avez pas reçu, cela peut être dû à une déclaration de revenus manquante, un changement d'adresse ou une modification de votre situation familiale.

Les foyers non identifiés automatiquement **peuvent faire une demande en ligne jusqu'au 31 décembre 2026** : <https://chequeenergie.gouv.fr>.



Activités de jardinage et de bricolage

Un arrêté préfectoral du 17 décembre 2025, relatif à la lutte contre les nuisances sonores dans le département du Gers, stipule que les **activités bruyantes telles que les travaux de bricolage et de jardinage**, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments uniquement :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00.



Complémentaire santé communale : consultation des Lislois(es)

Permettre à chacun d'accéder plus facilement à une couverture santé de qualité est une priorité. Le projet de complémentaire santé communale est désormais en route !

Tarifs négociés, adhésion libre, pas de sélection médicale ni d'âge, garanties adaptées aux besoins des habitants : nous voulons une solution simple, utile et accessible.

La consultation des organismes est lancée et nous avons besoin de vous : un questionnaire anonyme est **ouvert jusqu'au 15 juin** pour mieux comprendre vos attentes.

Les offres seront étudiées cet été et l'offre retenue sera présentée à la rentrée.

Objectif : mise en place en janvier 2027.

Où en est-on ?

- Consultations assureurs/mutuelles lancées en mai
- En parallèle, nous souhaitons évaluer l'appétence des Lislois(es) afin de fournir une estimation fiable aux organismes candidats.

Les habitants peuvent participer :

- en ligne, depuis le site internet de la Ville ou directement via le questionnaire accessible depuis le QR Code ci-dessous
- ou en retournant le bulletin ci-dessous à l'accueil de la mairie.



1. Seriez-vous intéressé(e) par une complémentaire santé communale ?

- ☐ Oui
☐ Peut-être
☐ Non

2. À quelle catégorie correspondez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Jeune actif (18-30 ans)
☐ Adulte (30-60 ans)
☐ Senior (+ 60 ans)
☐ Famille avec enfants
☐ Parent isolé
☐ Travailleur indépendant / artisan / commerçant
☐ Étudiant
☐ Sans emploi / situation précaire
☐ Autre

3. Quelles garanties sont prioritaires pour vous ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Hospitalisation
☐ Optique
☐ Dentaire
☐ Audioprothèses
☐ Médecines douces
☐ Prévention / bien-être
☐ Assistance / aide à domicile
☐ Autre

4. Quel tarif vous semblerait acceptable ?

- ☐ 30-50 €
☐ 50-80 €
☐ 80-120 €
☐ Plus de 120 €
☐ Je ne sais pas

5. Souhaitez-vous être informé(e) de la suite du projet ?

- ☐ Oui (laissez votre mail ci-dessous)
☐ Non

6. Votre adresse mail (facultatif)

.....



Un portail abonnés bientôt disponible pour les habitants

Dans le cadre de sa démarche de modernisation et d'amélioration des services aux usagers, la commune annonce la mise en place prochaine d'un portail abonnés en ligne.

Ce portail accessible 24h/24 et 7j/7 vous permettra de consulter vos factures, suivre vos règlements et votre consommation, mais également d'effectuer diverses démarches en ligne : relève d'index, modification des coordonnées, mise en place de prélèvements et paiements.

Ce nouvel outil sera déployé au cours du second semestre 2026. Une plaquette explicative détaillant les étapes nécessaires à la création de votre compte personnel vous sera prochainement communiquée.

Avec cet outil, le service des eaux et de l'assainissement renforce l'accessibilité et la modernisation de ses prestations.



Une gestion optimisée grâce aux technologies

La Ville de L'Isle-Jourdain a déployé un projet de modernisation de son service des eaux. Ce programme vise à améliorer la qualité du service et la gestion de l'eau grâce à l'intégration de technologies avancées, notamment des compteurs intelligents, des supports numériques (dématérialisation) et des logiciels de relève de dernière génération.

Une campagne de renouvellement des compteurs d'eau a été lancée, avec l'installation de 906 nouveaux appareils connectés. De plus, les agents techniques bénéficient de nouveaux outils numériques et d'un logiciel spécialisé pour faciliter les interventions terrain.

La commune s'engage par l'intermédiaire de grands projets, à améliorer la gestion de l'eau, à assurer sa sécurisation et sa qualité à long terme, tout en faisant face aux enjeux réglementaires, sécuritaires, sanitaires et environnementaux.

Renouvellement du réseau d'eau potable : pour une gestion optimale

L'Isle-Jourdain investit pour préserver la valeur du patrimoine public d'eau potable, améliorer la qualité de l'eau et du service, et lutter contre les risques sanitaires liés aux Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans les conduites en PVC antérieures à 1980 et à la présence de plomb dans les anciens branchements.

Des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ont été réalisés au lac, secteurs *Entiau* et *En Girette*, supprimant ainsi le risque de fuite, de rupture de canalisation et de CVM sur le réseau. En centre-ville des branchements en plomb ont été renouvelés supprimant ainsi ce risque.

D'autres projets de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable (AEP) sont à venir en 2026 sur le secteur *La Rouquette / Le Castéra*.

Sécurisation et protection des ressources en eau potable

Dans le cadre de sa démarche relative à la protection et la sécurisation de l'eau potable sur L'Isle-Jourdain pour garantir un approvisionnement en eau potable de qualité, la commune s'est engagée dans plusieurs projets :

- **Un projet relatif à la production d'eau potable** : instauration de périmètre de protection autour du captage des eaux brutes de la Save, mise en place d'une station d'alerte et investissement dans une unité de traitement des eaux sales issues de l'usine de traitement d'eau potable.
- **Un projet relatif à la définition d'une aire d'alimentation de captage** à L'Isle-Jourdain (captage à la Save). Cette aire a pour but de protéger durablement la ressource en eau, en amont du captage des pollutions ponctuelles et diffuses. Ce projet a commencé en 2024, en collaboration avec d'autres producteurs d'eau potable du département.

Ces initiatives visent à **limiter les risques de pollution** de la ressource et à **améliorer la qualité de l'eau et du service** à L'Isle-Jourdain.

Recommandation de l'agence régionale de santé (ARS)

Au quotidien, il existe quelques règles simples de consommation et d'utilisation de l'eau du robinet :

- Laisser couler l'eau avant de la consommer lorsqu'elle a stagné dans les canalisations, de quelques secondes à une à deux minutes (en cas de stagnation prolongée, après plusieurs jours d'absence, par exemple) ;
- Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations et la dégradation de la qualité bactériologique ;
- Laisser l'eau du robinet dans une carafe ouverte pendant quelques heures dans le réfrigérateur pour éliminer un éventuel goût de chlore.

Amélioration et extension de la station d'épuration face au contexte réglementaire

La commune de L'Isle-Jourdain prévoit d'**améliorer le traitement de ses eaux usées** pour répondre aux nouvelles normes réglementaires environnementales en vigueur.

Ce projet en cours, a pour objectif de **permettre un traitement plus efficace des eaux usées**, tout en respectant les exigences strictes imposées par la réglementation en vigueur en matière de qualité de l'eau et de protection des ressources naturelles.

Ce projet permettra de **traiter un volume d'eau plus important** que la station actuelle de 2005, tout en **respectant les normes environnementales**.



Dans le cadre de la prochaine campagne annuelle de relève des compteurs, il est demandé à chacun de veiller à ce que les regards soient facilement accessibles pour nos agents.

En cas d'absence et dans le cas où le compteur est situé en domaine privé, un avis de passage sera déposé dans les boîtes aux lettres.

Ce document, ou une photographie de votre compteur, devront être retournés dans les plus brefs délais au service concerné, soit par courrier électronique : service.eau@mairie-islejourdain.fr, soit directement auprès du secrétariat place Compostelle.



Tempête Nils : L'Isle-Jourdain face aux dégâts, la commune mobilisée

Dans la nuit du 11 au 12 février 2026, le passage de la tempête Nils a durement frappé le territoire gersois. L'Isle-Jourdain figure parmi les trois communes du département officiellement reconnues en état de catastrophe naturelle, aux côtés de Lombez et Samatan.

Des rafales de vent comprises entre 110 et 130 km/h, accompagnées de fortes précipitations, ont provoqué d'importants dégâts sur l'ensemble de la commune. Cet épisode météorologique s'est également déroulé en parallèle d'une crue exceptionnelle de la Save, exceptionnelle par sa durée. Malgré l'ampleur des événements, aucune victime n'est à déplorer sur la commune.

La tempête a particulièrement affecté le patrimoine arboré communal, entraînant de nombreuses chutes d'arbres, des fermetures de voies de circulation ainsi que plusieurs coupures d'électricité.

Face à cette situation exceptionnelle, la municipalité a **activé sans délai une cellule de crise** pour coordonner l'action des services municipaux. Les équipes techniques ont été immédiatement mobilisées afin de **sécuriser en priorité les établissements scolaires, dégager les axes routiers et permettre un retour progressif à la circulation.**

Les agents des espaces verts sont également intervenus sur de nombreux secteurs touchés : chemins communaux, base de loisirs, parcs publics et sentiers de randonnée afin de sécuriser les lieux, retirer les arbres endommagés et rendre à nouveau accessibles les espaces publics.

Le service des eaux a lui aussi été fortement sollicité. Les nombreuses coupures électriques ont perturbé l'alimentation en eau potable, nécessitant une intervention rapide. La **mise en place d'un groupe électrogène** a permis d'alimenter en urgence la station de pompage desservant le château d'eau de Cassemartin, évitant ainsi une interruption de la distribution d'eau sur les secteurs de Cassemartin et de la route d'Auch.



Au lendemain de la tempête, la mobilisation des services municipaux a permis de répondre rapidement à l'urgence et d'engager rapidement le retour à la normale, malgré l'ampleur des dommages causés par cet épisode climatique exceptionnel.

Au-delà de la logistique, la municipalité tient à saluer l'engagement exemplaire de ses agents. Travaillant sans relâche, parfois dans l'obscurité et sous des conditions météo encore précaires, l'ensemble du personnel a fait preuve d'un dévouement remarquable. Leur réactivité a été la clé pour limiter les conséquences de la tempête et garantir la sécurité de tous les Lislois.

Système de téléalerte Lislois

Soyez informés rapidement en cas d'urgence

Pour vous informer efficacement des événements susceptibles de vous concerner : inondations, risques liés à la sécurité publique ou toute autre situation exceptionnelle, la Ville de L'Isle-Jourdain dispose d'un système de téléalerte.

Ce dispositif permet l'envoi rapide de messages vocaux, de SMS ou de mails afin de diffuser des informations importantes en quelques minutes.

Si vos coordonnées figurent déjà dans l'annuaire, elles ont pu être intégrées au système. Vous pouvez également vous inscrire gratuitement afin de recevoir les alertes par téléphone (y compris si vous êtes sur liste rouge), par SMS ou par mail.

Conforme aux exigences de la CNIL, le système garantit la confidentialité des données communiquées. Ce service est entièrement gratuit.

Comment s'inscrire ?

- Retirez un formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie, puis retournez-le complété et signé au service population.
- Inscrivez-vous directement en ligne sur le site de Gedicom :



Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épuisantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

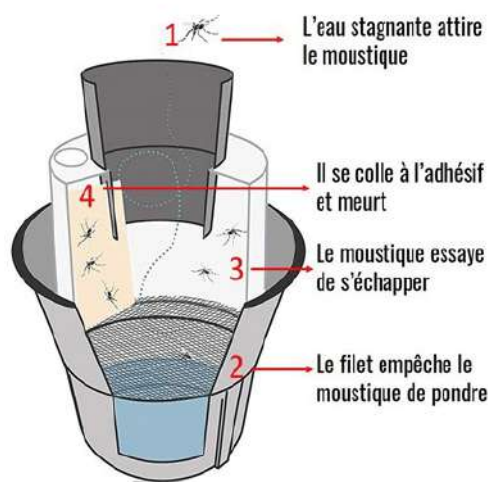


*Face aux
risques
climatiques,
adoptez les
bons réflexes*

Démoustication

Afin de lutter contre le moustique tigre, la mairie de L'Isle-Jourdain a mis en place plusieurs méthodes de prévention sur la commune.

Les services techniques installent de nombreux pièges contre la reproduction du moustique tigre. Ces pièges pondoirs passifs imitent un lieu de ponte idéal pour les moustiques tigres et autres moustiques.



Les femelles (responsables des piqûres) sont attirées par l'eau stagnante installée au fond du piège. Elles s'y engouffrent, mais ne peuvent pas atteindre l'eau car protégée par un filet. Elles se retrouvent alors prises aux pièges par un adhésif. **Ces dispositifs sont sans danger pour l'homme et les animaux domestiques**, n'utilisent pas de produits toxiques et ne diffusent aucun attractif nocif.

Ces pièges viennent en complément des lampes anti-moustiques réparties sur la commune par les services techniques.

La mairie de L'Isle-Jourdain sensibilise la population en communiquant sur les bonnes pratiques à adopter par l'intermédiaire de la page Facebook, du journal communal et des panneaux d'information répartis dans la ville.

La lutte contre la prolifération du moustique tigre repose sur des actions préventives ciblées en avril et mai, périodes clés avant l'été. Ce moustique, dont les œufs éclosent dès les premières pluies chaudes, se développe localement : éliminer les eaux stagnantes est donc prioritaire.

Supprimer les points d'eau stagnante (opération "coupelles vides")

Videz soucoupes sous les pots, pieds de parasol, jouets, plis des bâches. Alternative pour les plantes : remplacez l'eau des coupelles par du sable humide (jusqu'au bord).

Nettoyer les parois des récipients

Les œufs sont déposés au-dessus du niveau de l'eau, sur les surfaces sèches. Un simple vidage ne suffit pas : frottez énergiquement l'intérieur des pots, arrosoirs et gouttières avec une brosse dure pour décoller les œufs (très adhésifs).

Protéger les récupérateurs d'eau de pluie

Ces réservoirs sont souvent des nids à moustiques si mal fermés : équipez le couvercle d'une moustiquaire fine (type fenêtre), fixée avec un élastique.

Vérifier les gouttières

Au printemps, feuilles et pollen obstruent les écoulements : contrôlez leur bon fonctionnement car une légère stagnation crée un terrain propice aux larves.

Utiliser un traitement larvicide naturel (pour les zones inaccessibles)

Certains points d'eau comme les regards ne peuvent être vidés. Dans ce cas, appliquez des granulés de BTI (*Bacillus thuringiensis israelensis*), une bactérie inoffensive pour l'homme, les animaux et l'environnement, mais mortelle pour les larves. Renouvelez l'opération toutes les 3 à 5 semaines, dès mai.

Ces actions simples, réalisées dès maintenant, réduisent significativement les nuisances estivales.

Gestion des déchets : rappel des règles et des bonnes pratiques à L'Isle-Jourdain

À L'Isle-Jourdain et dans ses environs, la gestion des déchets repose sur des équipements accessibles à tous, notamment les déchetteries locales. Pourtant, des dépôts sauvages continuent d'être constatés.

Des solutions à proximité

La déchetterie de L'Isle-Jourdain (zone du Point Peyrin 2) est ouverte :

- lundi : 13h30 – 17h00
- mardi à samedi : 9h00 – 11h50 / 13h30 – 16h50

Celle de Thoux-Saint-Cricq accueille les usagers :

- lundi à vendredi : 14h00 – 17h00
- samedi : 9h00 – 12h00

Ces sites permettent de déposer encombrants, déchets verts, gravats, cartons, appareils électriques ou encore produits dangereux.



Une pratique interdite

Le dépôt d'encombrants ou de cartons au pied des conteneurs, comme tout abandon de déchets dans la nature, est strictement interdit. Ces comportements nuisent à l'environnement et à la qualité de vie locale.

Des sanctions possibles

Le dépôt sauvage de déchets est une infraction sanctionnée par la loi. Une amende forfaitaire de 135 € peut être appliquée en l'absence de véhicule. En revanche, lorsque les faits impliquent le déchargement depuis un véhicule, l'amende peut atteindre 1 500 €, et jusqu'à 3 000 € en cas de récidive.

Un geste simple

Respecter les consignes de tri et utiliser les déchetteries, c'est contribuer à un cadre de vie propre et agréable pour tous.



Des délais de recours simplifiés

Les règles pour contester une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) ont évolué.

Le principe reste le même : le délai pour contester une autorisation devant le tribunal administratif reste fixé à 2 mois à compter du premier jour d'un affichage continu sur le terrain.

Ce qui change : le délai pour former un recours gracieux auprès du maire est désormais réduit à 1 mois (contre 2 mois auparavant). Ce recours ne prolonge plus le délai pour saisir la justice : si nécessaire, il faut toujours agir dans les 2 mois.

À retenir : l'affichage du panneau sur le terrain est essentiel : c'est lui qui déclenche le délai de recours. Ces évolutions permettent de sécuriser les projets tout en garantissant à chacun la possibilité de s'exprimer.



Sécheresse 2025 : pas de reconnaissance en catastrophe naturelle pour L'Isle-Jourdain

Par l'arrêté interministériel NOR INTE2609024A publié au Journal Officiel, l'État a statué sur les demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle liées à la sécheresse pour l'année 2025.

La commune de L'Isle-Jourdain ne figure pas parmi les territoires reconnus en état de catastrophe naturelle. En conséquence, les dommages liés à la sécheresse ne pourront pas être indemnisés au titre de ce dispositif.

Permanence urbanisme

Madame Delphine Auvray, adjointe à l'urbanisme, reçoit les administrés sur rendez-vous les mardis après-midi.

Les personnes souhaitant la rencontrer sont invitées à contacter le service urbanisme au 05 62 07 32 54.

La Base Adresse Nationale (BAN) : une référence officielle pour votre adresse

De nombreux administrés nous interrogent sur la validité ou la reconnaissance de leur adresse postale. Nous vous informons que la **Base Adresse Nationale (BAN)** constitue la référence officielle en matière d'adressage en France. Elle recense l'ensemble des adresses du territoire et permet leur diffusion auprès des services publics et des opérateurs (La Poste, services de secours, GPS, etc.).

Une fois la numérotation réalisée par les services techniques de la commune, les adresses sont intégrées dans cette base nationale. Elles sont alors automatiquement certifiées et deviennent consultables en ligne sur la carte des adresses.

Vous pouvez vérifier votre adresse à l'aide du lien suivant : <https://adresse.data.gouv.fr>

Projets d'urbanisme : un échange préalable recommandé

Dans le cadre de la dématérialisation des démarches d'urbanisme, **les porteurs de projets sont invités à contacter le service urbanisme avant tout dépôt de dossier.** Les projets spécifiques (réhabilitation, hangars agricoles, opérations complexes ou nécessitant une pré-étude) nécessitent un échange préalable avec le service instructeur.

Ce rendez-vous permet d'**anticiper les contraintes**, d'éviter les demandes de pièces complémentaires et de faciliter l'instruction des dossiers.

Le marché du samedi : un rendez-vous incontournable à L'Isle-Jourdain

Chaque samedi matin, le cœur de L'Isle-Jourdain s'anime autour de son marché hebdomadaire, véritable pilier de la vie locale. Installé sur un large périmètre, de la place Gambetta à la rue de la République, en passant par les abords du musée et de l'Hôtel de Ville, ce marché traditionnel rassemble entre 100 et 120 exposants, et jusqu'à 130 en pleine saison.

Producteurs locaux, commerçants, artisans et stands de restauration proposent une offre variée et de qualité, mêlant produits frais, circuits courts et spécialités gourmandes. Cette diversité contribue largement à son succès et à une fréquentation toujours au rendez-vous.



Au-delà de son rôle économique, le marché est avant tout un lieu de rencontre et de convivialité. La municipalité pourra prochainement **engager une réflexion approfondie sur de nouveaux aménagements et espaces de convivialité**, notamment après le renouvellement de la commission des marchés. Cette instance réunira élus, commerçants non sédentaires, représentants des commerçants sédentaires à titre consultatif, ainsi que des agents de la collectivité (placières et police municipale), afin de construire collectivement les évolutions du marché.

Dynamique, attractif et profondément ancré dans le quotidien des habitants, le marché du samedi confirme, semaine après semaine, son statut de rendez-vous incontournable.

Bien organisé, le marché bénéficie d'une logistique rodée, **sous la houlette de Naïma et Laura, placières titulaire et remplaçante**, qui veillent chaque semaine au bon déroulement et à l'accueil des exposants. Installation dès 5h du matin, ouverture jusqu'en début d'après-midi : tout est mis en œuvre pour garantir un fonctionnement fluide.

Il convient également de souligner **l'efficacité des services de la propreté urbaine**, qui interviennent pour installer et lever les dispositifs de fermeture des rues, puis assurer un nettoyage rapide et soigné des espaces. Grâce à leur mobilisation, le centre-ville est rendu dès le début d'après-midi à ses activités commerciales habituelles, dans un environnement propre et accueillant.



Une entrée de ville qui prend racine

À l'entrée de la ville, le carrefour Saint-Bertrand se transforme progressivement en un espace plus végétalisé et accueillant, où la nature accompagne désormais les déplacements du quotidien.



Trois arbres de petit développement (*Chitalpas de Taschkent*) structurent les aménagements et apportent de l'ombre aux cheminements piétons, associés à des vivaces adaptées aux sols secs. Des fosses plantées, réalisées avec la participation des riverains, permettent également de développer la végétalisation verticale avec des essences grimpantes comme les rosiers odorants, le jasmin étoilé ou l'*Akébia quinata*, mettant en valeur les façades.

Au centre du giratoire, un *Ginkgo biloba* fastigié est entouré d'arbustes et de vivaces fleuries ou graphiques, pour une composition paysagère évolutive au fil des saisons. Les paillages en brique et ardoise assurent une continuité avec les autres aménagements de la commune.

Ce projet a bénéficié de financements de l'État au titre de la DETR et du Conseil départemental du Gers, contribuant à la réalisation d'aménagements durables et qualitatifs en entrée de ville.



Le printemps s'invite rue de la République

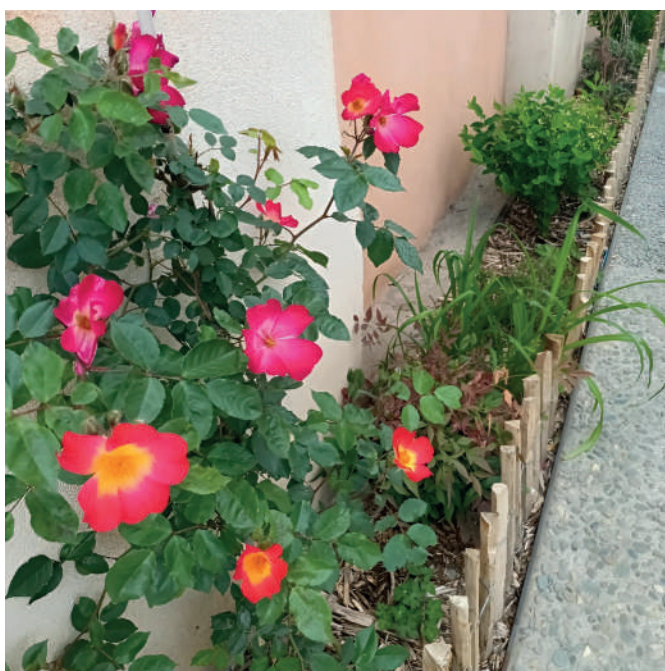
Avec l'arrivée du printemps, les premières floraisons réveillent la rue de la République, offrant aux passants un décor vivant et coloré. Réalisée en 2025, sous l'impulsion de la précédente adjointe à l'Environnement, cette végétalisation retrouve aujourd'hui toute sa place dans le paysage urbain et illustre une ambition durable : faire entrer davantage de nature au cœur de la ville.

Pensé comme un projet pilote, cet aménagement met en lumière le savoir-faire des agents de la mairie, de la conception à la plantation. Grâce à un choix d'essences variées - rosiers cocktail, jasmins d'hiver et étoilé, chèvrefeuilles d'Amérique, vivaces et arbustes - les floraisons s'échelonnent au fil des saisons, valorisant façades et espaces publics toute l'année.

Dans une démarche écologique, les équipes ont réutilisé du bois issu d'élagage sous forme de BRF pour enrichir les sols et limiter l'arrosage, tandis que des ganivelles en châtaignier protègent temporairement les jeunes plants. Le projet a également été réalisé avec la participation de l'entreprise locale *Les Créateurs du Végétal*.



Soutenu par l'État via le *Fonds Vert* et par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, cet aménagement montre qu'un autre visage du centre-ville est possible. Une dynamique appelée à se poursuivre pour améliorer durablement le cadre de vie des Lislois.



Histoire d'archives : Les premières élections municipales

Au cours des XII^e - XIII^e siècles, le sud de la France se dote petit à petit d'assemblées décisionnaires dans les bourgs et villes, sous l'égide des seigneurs locaux : les consuls.

Les coutumes et privilèges accordés à la ville à cette époque ainsi que nos registres de délibérations les plus anciens, nous donne à voir une **administration locale gouvernée par un groupe d'hommes élus parmi les habitants : les consuls**. Une première mention en est faite dans une sentence arbitrale comprise dans les privilèges accordés en de 1254 par Jourdain IV.

Après un jugement rendu le 19 septembre 1274, par Eustache de Beaumarchais (sénéchal de Toulouse), il fut acté l'année suivante que chaque année [...] les vieux consuls et le viguier dudit seigneur éliront 50 des principaux de ladite ville du nombre des écuyers, bourgeois et paysans ; 50 méreaux (sorte de « bon-pour » possiblement sous forme de jeton) seront alors préparés et 7 d'entre eux comporteront la mention « consul » ; ils seront distribués au hasard par quelque passant ou par quelque jeune homme. Ainsi seront nommés les consuls de l'année suivante.

En 1282, ce n'est plus que 40 des principaux de la ville qui sont éligibles mais 14 d'entre eux pourront être élus (la moitié en réalité sera choisie par le seigneur de L'Isle lui-même). Lorsque Jean II de Bourbon devient seigneur du comté, il choisira de porter le nombre d'édiles à 4 par une lettre-patente signée en 1474 ; il apparaît cependant qu'elle n'ait été appliquée que 10 ans plus tard, mais restera en vigueur jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Un tournant va s'opérer dans l'administration locale à ce moment-là : le pouvoir royal voyant ses finances mises à mal par des dépenses contraintes dues aux guerres, mauvaises récoltes et agrandissement du territoire (annexion de l'Alsace, du Hainaut et du Roussillon par exemple), obligeront Louis XIV, alors roi de France, à trouver des solutions pour renflouer le Trésor.

Pour cela, il choisira notamment de créer de nouvelles charges vénales, dont celle de maire perpétuel ; l'édit royal d'août 1692 indique que moyennant une certaine somme, il était possible d'acheter la charge de maire. Le premier de nos concitoyens à en avoir fait l'acquisition fut

Guillaume de Besson en 1693 – pour un montant de 6000 livres.

Il semble toutefois que la charge ne fut pas toujours acquise, certaines délibérations ne mentionnant que les consuls, et la charge payée par l'assemblée (début XVIII^e siècle).

Louis XV reformera à son tour la charge par les édits royaux de 1764 et 1765. Les communes devront alors proposer 3 candidats parmi lesquels le roi désignera le futur édile et le mandat durera 3 ans.

C'est lors de la Révolution française que l'Assemblée Constituante fixera le cadre des élections que nous connaissons aujourd'hui ; le décret du 14 décembre 1789 institue un maire dans chaque commune et uniformise les assemblées municipales (à cet effet, consuls, capitouls et autres syndics disparaîtront définitivement).



Cotes et sources des documents : Archives départementales : ESuppl 1223 – ESuppl 1248 – ESuppl 1253 – ESuppl 1264 ; L'Isle-Jourdain d'hier et d'aujourd'hui R. Bourse & G. Laborie (1995) ; L'Isle-Jourdain J. Saverne (1914)

Dans le cadre de la constitution du fonds d'archives sur l'histoire de la commune, le service archives peut se porter acquéreur de tout type de documents permettant de retracer la grande comme les petites histoires de notre territoire.

Retour en images

Découvrez en images les événements culturels et les temps forts qui ont rythmé ces dernières semaines à L'Isle-Jourdain.



Dé(tournées) : Le Grand Silence

Du 10 au 12 avril, le Far West a pris ses quartiers entre cinéma, musique, balade et moments conviviaux.
Par la compagnie Freddy Morezon



Nuit Européenne des Musées : Concert Ensemble Kinkeliba. Le samedi 23 mai, le public a vibré au son de la musique africaine



Mercredi 22 avril, lors du **Spectacle "Les petits papiers"**, les enfants ont participé à un moment de théâtre poétique et créatif



Mercredi 29 avril : **atelier de création de grues en origami**



Les Soliloques du cœur : soirée lecture, musique et théâtre (Printemps des poètes). Vendredi 3 avril



Spectacle "Là où la mer rencontre le ciel". Mercredi 25 février

9 JUIN AU 29 AOÛT
Musée d'Art Campanaire

Exposition BD - Serge Ernst : l'humour en bulles

Serge Ernst, illustrateur reconnu pour son univers singulier et expressif, sera à l'honneur au MAC-Musée d'Art Campanaire

À travers cette exposition intitulée *Serge Ernst : l'humour en bulles* le public est invité à découvrir une sélection de dessins notamment de *Boule à Zéro* et de *Jo la Genette*, mettant en lumière son talent, son humour et la richesse de son imaginaire. Une occasion unique d'explorer le travail d'un artiste qui a su marquer le monde de l'illustration par son style distinctif.

Cette exposition s'adresse aussi bien aux bédéphiles qu'aux curieux, offrant une immersion dans l'univers créatif de Serge Ernst tout au long de l'été.

Une séance de dédicace en présence de Serge Ernst aura lieu le samedi 20 juin à 17h00 au MAC-Musée d'Art Campanaire, suivi d'un vernissage.

VENDREDI 19 JUIN À 20H
Grand lac de L'Isle-Jourdain

Le pianO du lac – concert flottant

JANGADA - Musique classique, jazz et du monde

Original, varié, tout public, ce concert mis en scène avec le pianO du lac dans des théâtres d'eau différents chaque soir invite à la découverte de nouvelles cultures et à une grande traversée de l'Europe au continent américain.

Chaque escale est l'opportunité de découvrir un nouveau répertoire mis en valeur par les arrangements, la virtuosité, la complicité des deux musiciens. Vous reconnaîtrez Maurice Ravel, Tigran Hamasyan, Ricardo Herz, Bela Bartok, Robin Rivoire, Django Reinhardt, Hermeto Pascal...

Passant du jazz au classique, du blues à la musique brésilienne choro et forró, vous finirez peut-être le concert en dansant sur ces rythmes joyeux et entraînants.

Avec Anouk Morel (violon, voix, arrangements, compositions), Robin Rivoire (piano, arrangements, compositions).

Billetterie : tarif conseillé 13 €

Infos pratiques

- En cas de petite pluie le concert est maintenu, spectacle amphibie ! À vos parapluies !
- Placement libre. Pensez à amener votre « kit confort » (coussin, plaid, siège pliant...).



MERCREDI 15 JUILLET À 15H

Parc de la Marquise

Le Grand Dessin – Estivales de l'illustration

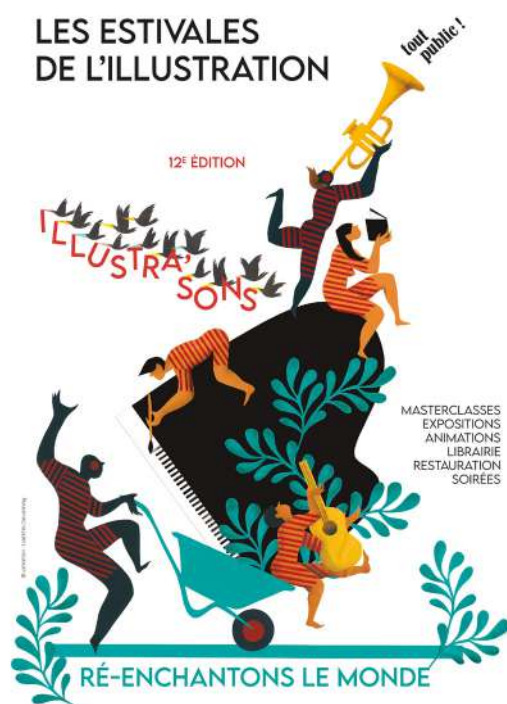
Les Estivales de l'illustration sont un festival gersois dédié à l'illustration et au livre jeunesse, organisé par l'association *Lires*. La 12^e édition se déroulera du 15 au 19 juillet à Monferran-Savès, avec des expositions, masterclasses, ateliers, conférences et rencontres avec des illustrateurs de renom.

Comme chaque été, la médiathèque proposera aux dessinateurs et aux dessinatrices en herbe « Le grand dessin », sous la direction artistique de Régis Lejonc.

Régis Lejonc est un artiste polyvalent (peintre, illustrateur et auteur de littérature jeunesse) reconnu pour son univers graphique varié, s'inspirant aussi bien de l'Art nouveau, des impressionnistes, des affichistes des années 1940-1950 que du kawai japonais. Ses illustrations, souvent riches en détails, se distinguent par une grande densité poétique et une utilisation audacieuse des couleurs et des matières. Il a reçu de nombreux prix dont le Grand Prix de l'illustration en 2010 pour « Quelles couleurs ! », et deux Prix Sorcières en 2018 pour « Le jardin du dedans-dehors » et « Cœur de bois ».

Infos pratiques

- En cas de pluie, repli à la médiathèque.
- Gratuit. Sur inscription
- Tout public, à partir de 5 ans.



VENDREDI 7 AOÛT À 21H45

Vélodrome Le Placia

Ciné sous les étoiles

ARCO - Projection en plein air

Nous vous donnons rendez-vous pour une soirée estivale avec un cinéma en plein air.

À la tombée de la nuit, petits et grands pourront profiter d'une projection sur grand écran dans un cadre agréable et détendu. Le film diffusé sera ARCO.

Synopsis :

Dans un univers coloré et poétique, ARCO nous entraîne dans une aventure pleine d'émotions et de découvertes. En 2075, une petite fille de 10 ans, Iris, voit un mystérieux garçon vêtu d'une combinaison arc-en-ciel tomber du ciel. C'est Arco. Il vient d'un futur lointain et idyllique où voyager dans le temps est possible. Iris le recueille et va l'aider par tous les moyens à rentrer chez lui.

N'hésitez pas à venir avec vos couvertures, coussins ou chaises pliantes afin de vous installer confortablement et profiter pleinement de cette soirée sous les étoiles !

Entrée libre et gratuite.

En cas de pluie ou de fortes chaleurs, la projection aura lieu au Cinéma Olympia.



Concours d'orthographe des CM2

Les Amis de Claude Augé

Pour la 6^e année consécutive, les Amis de Claude Augé ont organisé un concours d'orthographe à l'intention des élèves des classes de CM2. Dans sa première phase, il a concerné 210 élèves des écoles d'Auradé, Lucie Aubrac, Paul Bert, René Cassin, le Clos Fleuri, Frégouville, Lias, Monferran-Savès et Ségoufielle.

Un élève par classe a été retenu et a participé à la finale qui a eu lieu le 17 avril 2026.

Les enfants ont eu à écrire une liste de mots d'usage courant puis un texte regroupant quelques difficultés de grammaire et conjugaison. Tous les participants ont reçu un prix individuel et les 6 meilleurs un prix pour leur classe sous la forme de bons de 100 € chacun.

Il s'agit de :

- 1^{re} : Hélia MOUGEL d'Auradé
- 2^d : Louis LAVENERE du Clos Fleuri
- 3^e : Emma POUYES du Clos Fleuri
- 4^e : Hugo FITOUSSI de Monferran-Savès
- 5^e : Emy VANDENHENDE du Clos Fleuri
- 6^e : Matthieu BERTIN de Lucie Aubrac.



Les Amis de Claude Augé adressent leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'aux autres participants qui pour la plupart, n'étaient pas loin de figurer au palmarès.

Les Pas du Cœur

L'association se consacre à la promotion de la danse libre, de l'expression corporelle et du bien-être, tout en cultivant le lien social. Ses espaces d'exploration favorisent l'épanouissement physique, émotionnel et relationnel au sein d'un cadre respectueux, inclusif et bienveillant.

L'offre pédagogique s'articule autour de deux approches complémentaires :

- **Sandrine Dinse** anime des sessions de danse libre (inspirées de l'*Ecstatic Dance* et des *5 Rythmes*) pratiquées pieds nus et sans substances pour libérer le corps et l'esprit.
- **Christine Carpenne** dirige des ateliers de clown axés sur l'expression authentique et la libération émotionnelle.

Un atelier combiné fusionne ces deux disciplines pour une expérience créative enrichie. Les séances se déroulent chaque mercredi de 18h à 20h à la salle du lac.

Contact :

Tél. : 06 46 15 87 66

Mail : christine.sudct31@gmail.com



L'Occitanie en fête :

Escota e Minja revient animer L'Isle-Jourdain

Le festival *Escota e Minja* revient à L'Isle-Jourdain pour un week-end festif, gourmand et intergénérationnel autour de la culture occitane. Concerts gratuits, animations, chants, danse et restauration rythmeront ces rendez-vous ouverts à tous, dans une ambiance conviviale.

Les festivités débiteront **vendredi 3 juillet 2026** avec, à 18h sur la place de l'Hôtel de Ville, les chants des **élèves bilingues**, mettant à l'honneur la transmission de la langue et de la culture occitanes. La soirée se poursuivra **dès 19h30** avec un *aper'hestiu cantèra* à la buvette, moment chaleureux de partage autour des chants traditionnels.

Samedi matin, une **visite de la collégiale** sera proposée en Oc à 9h30, tandis que des *Mandadors* en déambulation animeront le marché et les rues du centre-ville.

Dès 19h, la place de l'Hôtel de Ville se transformera en véritable **espace de fête populaire** avec une série de **concerts gratuits** et le très attendu **championnat du monde de la moustache...** de L'Isle-Jourdain !

Banda LJ Funky, *L'Isle Òc Big Band*, *Camille en Bal* (accompagné de son maître de danse) et *Graine de Sel* feront vibrer le public dans une **ambiance musicale accessible à tous** !

Une **restauration assise** ainsi qu'une offre de **restauration rapide** seront proposées, tout au long de la soirée, par les **associations locales** autour des saveurs locales et d'un **esprit de partage**.

Le festival se **clôturera dimanche à 10h30** avec la traditionnelle *Hèsta de las segadas*.



25



Aux arbres citoyens

Créée début juin 2025, cette association œuvre contre le **gaspillage alimentaire** dans les secteurs de L'Isle-Jourdain et Gimont. Son concept consiste à organiser des cueillettes solidaires chez les particuliers disposant d'un surplus de fruits, afin de les redistribuer à des associations d'aide alimentaire.

Comment participer ?

- **Propriétaires** : Vous pouvez proposer gratuitement la récolte de vos arbres.
- **Bénévoles** : Vous pouvez rejoindre l'équipe de cueilleurs.

Contact :

Tél. : 07 56 80 88 36

Mail : save-gimone@aux-arbres-citoyens.org

Site web : aux-arbres-citoyens.org/save-gimone

Carnaval des écoles

Vendredi 27 mars 2026, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont défilé au stade Lapalu dans une ambiance festive et conviviale, vêtus de costumes aussi variés que colorés.

Un grand merci au pôle éducation, aux équipes pédagogiques, aux enfants, ainsi qu'aux partenaires et aux familles pour leur participation à ce moment chaleureux et fédérateur.



EGAlim : des repas plus responsables pour nos enfants

La loi EGAlim, c'est bien plus qu'une obligation : c'est une véritable opportunité d'offrir à nos enfants une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

À L'Isle-Jourdain, nous la mettons en œuvre avec conviction :

- 56 % de produits durables et de qualité, dont 21 % issus de l'agriculture biologique dépassant ainsi les objectifs fixés par la loi (50 % de produits labellisés, dont 20 % bio).
- Des menus variés et équilibrés sont proposés, avec une place plus importante accordée aux protéines végétales (lentilles, pois chiches...).
- Une lutte active contre le gaspillage alimentaire est menée, tout en sensibilisant les enfants à une consommation plus responsable.

Chaque repas servi est une étape vers une alimentation plus juste, plus durable et plus savoureuse.

Parce que bien manger, c'est grandir en bonne santé... tout en préparant un avenir meilleur pour notre planète.

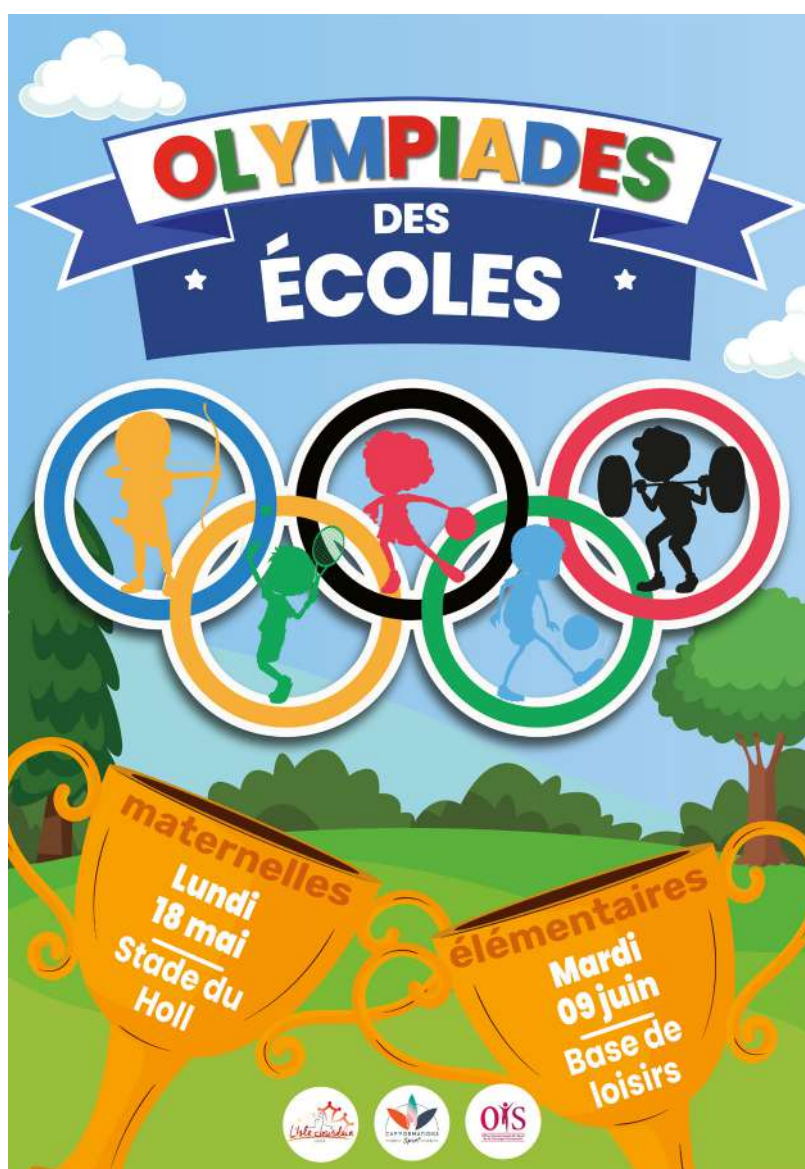
Les enfants au cœur de l'animation de la Semaine des Légumineuses



Portée par la Filière des Légumineuses à graines d'Occitanie (FILEG), la Semaine des Légumineuses vise à encourager la production et la consommation de légumineuses cultivées dans les territoires.

À cette occasion, les enfants ont participé à une animation à la fois ludique et pédagogique autour de l'alimentation durable.

Cette initiative leur a permis de découvrir les légumineuses, tout en devenant **acteurs de leur alimentation** grâce à la création d'un élément du menu élaboré à partir de ces aliments nutritifs et variés.



Une nouvelle association lisloise : « L'Isle en plein mille »

La commune a le plaisir de vous présenter une nouvelle association lisloise : « L'Isle en plein mille », dédiée à la pratique du jeu de fléchettes traditionnelles à pointe acier.

Cette association a pour objectif de promouvoir la pratique de ce sport convivial et de précision, mais également de participer à des compétitions et d'en organiser sur le territoire.

Les entraînements se déroulent chaque mardi de 20h45 à 22h00 à la salle polyvalente.

Ouverte à toutes et à tous, l'association accueille avec plaisir les passionnés, comme les curieux, souhaitant découvrir cette discipline.

Contact : p.thomas1959@laposte.net
Site web : <https://lisle-en-plein-mille.odoo.com>

L'ISLE EN PLEIN MILLE

Nouvelle association à la recherche de bénévoles et adhérents



Rejoignez - Nous !

Contact :
Philippe Thomas
07.60.95.51.07




Hunyuan
Qigong
taijichen

Salle du lac
L'Isle Jourdain
Mercredi
12h30-13h30
13h30-14h30
mopeng32@gmail.com
06 76 42 02 37

Nouvelle activité à L'Isle-Jourdain : qi gong, tai chi avec Mò-Péng

L'association lisloise Mò-Péng s'installe à la salle d'animation du lac pour transmettre les pratiques martiales dites internes : tai chi (Hunyuan Taiji Chen), qi cong et méditation dès le mois de juin.

Venez découvrir ces arts internes axés sur la recherche de l'équilibre. Ces disciplines invitent à ralentir le rythme et à travailler doucement pour mieux se centrer et apprendre à se connaître. À travers la douceur et l'harmonie du mouvement, vous explorerez une pratique fluide, seul et à deux.

Des essais gratuits sont proposés les mercredis 17, 24 juin et 1^{er} juillet (12h30-14h30). Un stage est également envisagé en juillet pour découvrir ces techniques et s'offrir un temps de centrage estival.

Contact : 32mopeng@gmail.com

Isle-Jourdain Hockey Club :

Interview d'Alizé Dintroz, la nouvelle pépite lisloise

À seulement 16 ans, Alizé Dintroz incarne l'avenir du hockey sur gazon à L'Isle-Jourdain. Formée à l'IJHC depuis l'âge de 6 ans, la jeune gersoise vient de connaître sa première sélection en équipe de France U18.

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Alizé Dintroz, j'ai 16 ans, j'habite à L'Isle-Jourdain et je suis en première générale au lycée Joseph Saverne. Ma grande passion, c'est le hockey sur gazon.

Depuis combien de temps joues-tu à l'IJHC ?

J'ai commencé il y a dix ans. Aujourd'hui, je joue en Nationale 2 avec les seniors féminines grâce à un double surclassement.

Tu viens d'intégrer l'équipe de France U18. T'y attendais-tu ?

Pas vraiment. Tout a commencé avec une journée de détection à Bordeaux, puis un stage au CREPS des Hauts-de-France. J'y ai découvert un niveau très élevé et beaucoup d'exigence. Je n'étais pas sûre d'être retenue, alors apprendre ma sélection pour le tournoi international des 6 Nations à Douai a été une immense joie.

Comment s'est passée ton intégration ?

Je ne connaissais aucune joueuse et j'étais la seule du grand Sud. J'étais un peu intimidée au début, mais le staff et les filles m'ont très bien accueillie. Il y avait une vraie cohésion dans le groupe.

Premier maillot bleu, première Marseillaise et premier but contre l'Allemagne ? Qu'as-tu ressenti ?

C'était très émouvant. Représenter son pays est une vraie fierté. Et marquer mon premier but sous le maillot bleu restera un souvenir inoubliable.

Le niveau était-il différent du championnat de Nationale 2 ?

Oui, le rythme est beaucoup plus intense, proche de la première division nationale. C'est impressionnant quand on vient de Nationale 2.

Quels sont tes objectifs maintenant ?

Avec le groupe France, l'objectif est la Coupe



d'Europe U18 à Zurich en 2027. Et personnellement, je veux continuer à progresser pour atteindre le plus haut niveau.

Tu vas quitter l'IJHC à la rentrée ?

Oui, je vais rejoindre le TUC Hockey à Toulouse pour évoluer à un niveau supérieur tout en poursuivant mes études à L'Isle-Jourdain. Mais l'IJHC restera toujours mon club formateur.

Avec cette première sélection en équipe de France, Alizé Dintroz porte désormais bien au-delà du Gers les couleurs de L'Isle-Jourdain Hockey Club. Une immense fierté pour tout un territoire !

Un rendez-vous à ne pas manquer

Le samedi 27 juin 2026, le Golf Las Martines accueillera la grande fête des 20 ans du club. Joueurs, anciens membres, partenaires et supporters y célébreront deux décennies de hockey gersois.

JUIN

05

**LES FOUL&ES
DE L'ISLE**
TRACKS ATHLÉ
Centre-ville - 19h30



05 & 06

FÊTE DE LA MJC
MJC
MJC La Maisoun - 18h

06

BAL LATINO
5,6 STEP
Salle polyvalente - 20h



07

URBAN SESSION
WAKE N'GERS
Base de loisirs - 9h
VIDE-GRENIERS
USBL
Vélodrome - 9h
CONCERT
SAUVEGARDE COLLEGALE
Collégiale - 16h30

08

**JOURNÉE
HOMMAGE AUX
MORTS POUR LA
FRANCE PENDANT
LA GUERRE
D'INDOCHINE**
ANCIENS COMBATTANTS
Porte sud cimetière - 17h30

> 09

**EXPOSITION BD -
SERGE ERNST**
SERVICE CULTURE
Musée d'Art Campanaire
**OLYMPIADES
ÉCOLES**
MAIRIE
Base de loisirs



13

CONCERT
ECOLE DE MUSIQUE
Salle polyvalente - 17h

13 & 14

TOURNOI DE FOOT
FCL
Stade du Hol

14

CONCERT
SAUVEGARDE COLLEGALE
Collégiale - 16h30

18

**85^E ANNIVERSAIRE
DE L'APPEL DU
GÉNÉRAL DE
GAULLE**
ANCIENS COMBATTANTS
Porte sud cimetière - 17h30

19

**PASSAGE ROUTE
D'OCCITANIE**
ROUTE D'OCCITANIE
Av. de Verdun, Bd Carnot et Av.
C. Bacqué - 13h-14h
PIANO DU LAC
POLPO PRODUCTIONS
Base de loisirs - 20h

20

**CONCOURS
PÉTANQUE**
PÉTANQUE LISLOISE
Vélodrome - 8h

21

VIDE-GRENIERS
CLOCHETTE LISLOISE
Vélodrome - 8h
FÊTE DE LA MUSIQUE
ASSOCIATIONS &
COMMERÇANTS
Centre-ville - 10h30
Programme site mairie



**CONCERT GOSPEL
ONE HEART**
ROTARY CLUB
Collégiale - 17h

27

**20 ANS HOCKEY
CLUB**
IJHC
Complexe du Courdè - 9h

28

**CONCOURS
DE PÊCHE**
AAPPMA
Base de loisirs - 8h

JUILLET

01

BAL
COMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

04

**CONCOURS
PÉTANQUE**
PÉTANQUE LISLOISE
Vélodrome - 08h



04 & 05

**FESTIVAL ESCOTA E
MINJA**
ESCOTA E MINJA
Place de l'Hôtel de Ville

06 > 08

STAGES DE CIRQUE
MJC
MJC La Maisoun

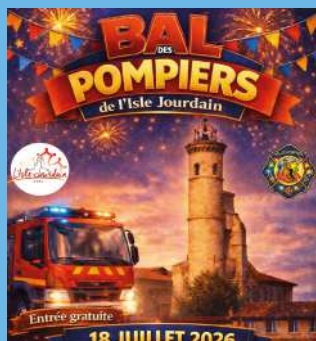
08

BAL
COMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

10 > 12

CHAMPIONNAT DE FRANCE WAKEWAKE N'GERS
TNG

18

BALSAPEURS-POMPIERS
Vélodrome Le Placia - 16h

05

BALCOMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

05 > 07

DON DU SANGEFS
Salle polyvalente

07

CINÉ SOUS LES ÉTOILESSERVICE CULTUREL
Vélodrome Le Placia - 21h45

20

MARCHÉ GOURMANDCOMITÉ DES FÊTES
Place de l'Hôtel de Ville - 18h

12

JOURNÉE CHAMPÊTRECOMITÉ DES FÊTES
Base de loisirs

22

BALCOMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

23 > 27

FÊTE LOCALECOMITÉ DES FÊTES
Centre-ville

26

BALCOMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

29

LE GRAND BANQUETUSL - FCL
Vélodrome Le Placia - 12h

14

FÊTE DU 14 JUILLETMAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN
Centre-ville

> 14

TOURNOI D'ÉTÉTENNIS CLUB LISLOIS
Tennis Club

15

LE GRAND DESSINMédiathèque
Parc de la Marquise - 15h**BAL**COMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

27

FEU D'ARTIFICECOMITÉ DES FÊTES
Grand lac - 22h30

12

BALCOMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées - 21h30

19

BALCOMITÉ DES FÊTES
Esplanade des Pyrénées 21h30

20

81^E ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE L'ISLE-JOURDAIN DES 19&20 AOÛT 1944ANCIENS COMBATTANTS
Parking de la piscine - 09h30

AOÛT

02

RANDO DES TOURNESOLSVÉLO CLUB LISLOIS
Salle polyvalente - 7h30

OPPOSITION

L'ISLE-JOURDAIN EN ACTIONS **Une voie constructive au conseil**

À la suite des dernières élections municipales, nous avons intégré le conseil en tant que membres de l'opposition. Ce rôle, nous souhaitons l'assumer pleinement, avec sérieux et responsabilité, dans l'intérêt de l'ensemble des Lislois.

Notre démarche s'inscrit dans une volonté claire : porter une opposition constructive, utile et engagée au service de notre commune.

Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer systématiquement. Au contraire, nous entendons participer activement aux débats en apportant des propositions claires, concrètes et argumentées. Notre objectif est de contribuer à des prises de décision éclairées, toujours guidées par l'intérêt général et le développement harmonieux de notre territoire.

Forts de nos parcours, de notre expertise et de notre expérience, nous mettrons nos compétences au service des dossiers municipaux. Nous veillerons à analyser chaque projet avec rigueur, en apportant un regard complémentaire, parfois critique, mais toujours constructif.

Nous n'hésiterons pas à poser des questions lorsque certaines orientations nous sembleront mériter des éclaircissements. De la même manière, nous saurons exprimer notre désaccord lorsque cela nous paraîtra nécessaire, dans un esprit de transparence et de respect du débat démocratique.

Notre engagement repose également sur une proximité constante avec les habitants. Être à l'écoute des Lislois est essentiel pour comprendre leurs attentes, leurs préoccupations et leurs idées. Nous souhaitons être un relais fidèle de leurs voix au sein du conseil municipal.

Plus que jamais, nous voulons placer l'action au cœur des préoccupations. Proposer, dialoguer, améliorer : telle est la ligne que nous nous fixons pour ce mandat. Nous sommes déterminés à travailler avec sérieux et engagement pour contribuer, à notre place, à l'avenir de notre commune.

Y. Ninard, G. Larrue Boiziot et J. Bignebat

L'ISLE, UN AVENIR ENSEMBLE **Respectueux du passé, vigilants pour l'avenir**

Nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement les Lisloises et les Lislois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement. Nous adressons également nos félicitations à la nouvelle équipe en place et lui souhaitons pleine réussite dans ses missions au service de notre commune.

Nous tenons à saluer le travail accompli par l'équipe sortante, et plus particulièrement celui de Francis Idrac, maire durant deux mandats, qui a profondément transformé notre ville et porté des investissements structurants au bénéfice de tous les habitants. Conscients de l'exigence et de la complexité de l'action municipale, nous formulons le souhait que les difficultés à venir soient abordées avec responsabilité et sérénité, sans être systématiquement imputées aux choix passés.

Nous prenons acte des premières décisions de la nouvelle majorité. Si le maire annonce une baisse de ses indemnités, le total des indemnités versées (maire, adjoints et délégués) apparaît néanmoins en hausse par rapport à la précédente mandature. Concernant la baisse du taux de taxe foncière, nous rappelons qu'il n'avait pas été augmenté depuis 2010. Cette mesure aura un effet limité pour les contribuables, mais pourrait fragiliser les ressources communales sur le long terme.

Quoi qu'il en soit, nous nous engageons à agir toujours et en toutes circonstances dans l'intérêt des Lisloises et des Lislois.

F. Bolla et B. Dirat

MAJORITÉ

NOTRE PARTI, L'ISLE-JOURDAIN L'honneur de vous représenter

Étant le seul élu de notre groupe, mon temps de parole reste limité car il dépend du nombre d'élus et non des suffrages obtenus.

Je remercie les 695 Lisloises et Lislois qui m'ont accordé leur confiance pour porter une vision de L'Isle-Jourdain plus humaine, rigoureuse et dynamique. Je m'investis pleinement dans mon rôle d'élus de terrain, proche de vous et présent lors des grands rendez-vous de notre commune. Je continuerai à défendre vos intérêts avec sérieux et constance.

Retrouvez l'actualité de « Notre parti, L'Isle-Jourdain » sur Facebook et Instagram

G. Ducauze

DEMAIN ENSEMBLE Premiers mois d'action au service de la commune

Depuis notre installation le 30 mars 2026, nous nous sommes pleinement engagés à mettre en œuvre les orientations que nous avons présentées aux habitants durant la campagne municipale.

Dès les premiers jours, nous avons ainsi travaillé activement à lancer les dossiers que nous avons identifiés comme prioritaires. Il s'agit notamment de l'avenir de l'EHPAD et de la résidence autonomie, du développement d'une mutuelle santé accessible à tous, de la réalisation d'un audit financier complet de la commune, ainsi que de notre engagement en faveur d'une maîtrise de la fiscalité locale avec une baisse des taux actée lors du conseil municipal du 16 avril 2026.

Parallèlement, nous avons engagé des actions en matière d'éducation et de jeunesse, avec la démarche de labellisation UNICEF, tout en renforçant nos relations avec l'ensemble de la communauté éducative. Nous avons également initié des travaux sur des sujets structurants pour l'avenir de la commune : la gestion et la qualité de l'eau, la maîtrise de l'urbanisation, l'entretien de l'espace public, le développement de la vidéoprotection, le soutien au tissu associatif et à l'économie locale, en particulier le commerce de proximité, avec des animations en cours d'élaboration. Les enjeux environnementaux occupent également une place centrale dans notre action.

Cependant, ce début de mandat est marqué par une contrainte financière majeure annoncée par l'Etat le mardi 31 mars 2026. Le franchissement du seuil des 10 000 habitants entraîne en effet une baisse significative des dotations de l'État : 430 000 euros dès 2026, auxquels s'ajoutera une diminution supplémentaire de 680 000 euros en 2027. Cette évolution brutale, liée à un mécanisme national, pénalise fortement notre commune.

Nous avons très rapidement saisi le Préfet ainsi que les parlementaires afin de solliciter un réexamen de cette situation particulièrement défavorable. À ce jour, notre commune semble être l'une des rares en France, sinon la seule, à subir une telle variation aussi rapide et importante. Si ce risque avait été identifié durant la campagne, son ampleur et sa brutalité demeurent particulièrement marquantes. Nous restons pleinement mobilisés pour obtenir des ajustements permettant d'en atténuer les effets.

Enfin, nous souhaitons saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des agents de la collectivité. Par leur engagement, leur disponibilité et leur professionnalisme, ils ont grandement contribué à faciliter notre prise de fonction et à assurer la continuité du service public au bénéfice de tous.

Tarte aux tomates cerises et fromage frais



INGRÉDIENTS

- 20 g d'ail épluché et dégermé
- 80 g de miel
- 20 g de moutarde
- 1 pâte feuilletée
- 400 g de St Môret
- 400 g de tomates cerises
- 50 g d'huile d'olive
- Fleur de sel
- Thym frais ou sec



PRÉPARATION

1. Laver les tomates cerises puis les couper en deux.
2. Hacher l'ail puis le mélanger aux tomates avec l'huile d'olive, le thym et un peu de fleur de sel.
3. Mélanger le miel, la moutarde et le St Môret.
4. Étaler cette préparation sur la pâte feuilletée.
5. Égoutter les tomates en réservant leur jus.
6. Disposer les tomates sur le mélange au St Môret, côté peau vers l'extérieur.



CUISSON

Enfourner à 170 °C pendant environ 25 minutes.



ASTUCE

Vous pouvez utiliser le jus des tomates dans une vinaigrette afin d'assaisonner une salade qui accompagnera parfaitement cette tarte.

Dans chaque numéro, découvrez une recette du chef pour recréer à la maison, en famille, les plats que nos enfants ont mangé à la cantine

Au fil de la vie

Naissances

Novembre (rappel) :

Anna DELRUE

Janvier :

Arthur CASSAGNADE

Février :

Alba SAINT-AGUET

Mars :

Léna BORIES DUPRAT,
Eloi ROUSSEAU,
Maé BETTIN LETARD.

Avril :

Marley WALDREN,
Naël CREN.

Mai :

Clémentine ESQUIROL

Mariages

Avril :

Christelle CARCHANO & Samuel FAJARDO,
Cyrielle CHALAGUIER & Joaquim
CORREIA DE FIGUEIREDO,
Laura SIMON & Yannick FALIERES.

Décès

Janvier :

Gabrielle IZARD veuve GINABAT,
Cateline LOUBIÈRES,
Christophe GAFFET,
Gabriel HUESO,
Marie Thérèse ROUET veuve TURCATO.

Février :

Michel CAMO,
Denise DUPIN veuve LAFFONT,
Auguste BOURGEOIS,
Alain ARNAULT,
Juliette LASSERRE,
Nicole MORDRET veuve CHOUTEAU,
Rose-May FALIERES épouse ZAMORA LOPEZ.

Mars :

Sabine CARLUX,
Gisèle HAMON veuve PONS,
Gilbert LACOMME,
Antoine TRANCOSO,
André LEMAIRE,
Colette PONS veuve DAMIOT.

Avril :

Jean Pierre TOUZELET,
Marie Elise ELOI veuve LATASTE,
Jacques MIQUEL,
Hervé BISCANS,
Nelly BELMONTE veuve TORDAI,
Christiane LOUBÉRY.

Mai :

Henriette FANO veuve PICHERIT,
Michel CALMETTES,
Nicole SALOMON veuve COSTES,
Jean-Jacques TULASNE,
Jean Pierre MASSONNEAU, Gérard VERDUN.

Escota e Minja

Programa Escota e Minja Deu 3 au 5 de julhet de 2026

Divendres

- 17h30 : **Concèrt de carrilhons**
18h00 : **Plaça de l'Ostau de Vila**
Cants deus escolans bilingües
19h30 : **Estanquet - Aper'hestiu cantèra**

Dissabte

- 9h30 : **Visita de la collegiala**
Suu Marcat : **Mandadors en deambulacion**
19h00 : **Plaça de l'Ostau de Vila**
Eleccion de Sénher Mostacha de l'Isle de Baish !
Concèrts :
- Banda LJ Funky
- L'Isle Ôc Big Band
- Camille en Bal
(dambe mèstre de dança)
- Graine de Sel

Dimenge

- 10h30 : **Hèsta de las segadas**

ASSIETTE DE TAPAS (du vendredi)



Inscription non
obligatoire mais
conseillée en
scannant ce

Qrcode.

Merci...



Contact : escotaebou@gmail.com

Urgences nationales

- 18 : Pompiers
- 15 : SAMU
- 17 : Police / Gendarmerie
- 112 : Urgence européenne (tous services)
- 114 : Urgence pour les personnes malentendantes
- 115 : Samu social - accueil des personnes sans abri
- 119 : Enfance maltraitée / en danger
- 39 19 : Victime ou témoin de violences conjugales
- 116 000 : Enfant disparu, fugue ou enlèvement
- 30 18 : Harcèlement scolaire
- 116 006 : Aide aux victimes (chauffard, escroquerie sur internet, propos racistes...)
- 31 14 : Prévention du suicide
- 36 77 : Maltraitance animale
- 39 77 : Personne âgée/handicapée victime de maltraitances

Mairie et services municipaux

- Mairie (standard) : 05 62 07 32 50
- Services techniques : 05 62 07 32 57
- Police municipale : 05 62 07 73 31
- Secrétariat du Maire : 05 62 07 32 51
- Urbanisme : 05 62 07 32 54
- État civil / élections : 05 62 07 73 33
- Eau et assainissement : 05 62 07 02 03

Autres contacts pratiques

- France Services : 05 62 07 33 52
- Médecin de garde (numéro d'orientation) : 15 ou 3235 (médecins de garde)
- Pharmacie de garde :
<https://pharmacie-de-garde.ameli.fr>
- Centre antipoison Toulouse : 05 61 77 74 47

Numéros utiles